

ECOLE NATIONALE DES SOUS-OFFICIERS

D'ACTIVE

1^o BATAILLON

CARRIÈRE MILITAIRE

du

SERGENT-CHEF TOUSSAINT PIERRE

Parrain de la 76^o Promotion de l'E.N.S.O.A.

x

x x

- Médaille Militaire
- Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures
- Croix de la valeur militaire
- 2 fois blessé.

Mort au combat en Algérie, le 29 mars 1957
à l'âge de 25 ans

x

x x



LE SERGENT-CHEF TOUSSAINT MERITE PLEINEMENT, PAR SES QUALITES DE COMBATTANT ET DE CHEF AINSI QUE PAR SON SACRIFICE, D'ETRE CITE EN EXEMPLE POUR SERVIR DE MODELE ET DE GUIDE AUX ELEVES SOUS-OFFICIERS DE LA 76^o PROMOTION QUI DESORMAIS PORTERA SON NOM.

Né le 15 avril 1931 à SAINT-BRICE COURCELLE près de REIMS, Pierre TOUSSAINT poursuit ses études jusqu'au premier baccalauréat.

A 18 ans, le 1^{er} août 1949, il s'engage pour 5 ans au titre de l'École des Troupes Aéroportées, au 18^{ème} Bataillon d'Infanterie Parachutiste à PAU. Il part en stage d'élève sous-officier le 8 décembre 1949.

- Nommé Caporal le 1^{er} mars 1950, il sert toujours au 18^{ème} B.I.P. qui devient le 1^{er} juillet 1950 le 18^{ème} Bataillon Parachutiste de choc. C'est dans ce Régiment qu'il est nommé Sergent au début de l'année 1951.

Désigné pour servir en EXTREME-ORIENT, le 7 mai 1951, il embarque à MARSEILLE le 28 juillet 1951 et débarque en INDOCHINE le 18 août.

Affecté au 1^{er} B.P.C. le 21 août 1951, il reçoit une nouvelle affectation le 11 octobre 1952 et rejoint alors le III/21^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale où il prend la tête d'un Commando de supplétifs.

C'est au sein de cette unité qu'il est grièvement blessé à la poitrine le 20 décembre 1952 près du village de LAOHO au NORD-VIETNAM et qu'il est cité à l'ordre du Corps d'Armée ; cette citation comportant l'attribution de la Croix de guerre TOE avec étoile de vermeil.

Affecté à la 71^{ème} compagnie de QG au CFTNV le 23 février 1953, il termine son séjour au commandement des commandos à compter du 1^{er} janvier 1954.

Chef de section commando, sa conduite en opération en mai et juin 1954 lui vaut l'attribution d'une citation à l'ordre de la Division en juillet 1954 ; cette dernière sera transformée en décembre 1954 en citation à l'ordre de l'Armée avec attribution de la Croix de guerre TOE avec palme.

Rengagé de 4 ans à compter de 1^{er} août 1954, il embarque par avion à destination de la FRANCE le 17 août 1954.

À l'issue de son congé de fin de campagne, d'une durée de 4 mois, il est affecté au 18^{ème} Régiment d'Infanterie Parachutiste de choc à PAU qu'il rejoint le 1^{er} octobre 1954.

De retour en métropole, TOUSSAINT en profite :

- Pour se marier le 1^{er} mars 1955,
- Pour obtenir son certificat inter-armes le 26 mars 1955 avec une moyenne de 16,30/20 et réussir son brevet d'armes n° 3 le 27 octobre de la même année avec une moyenne de 14,07/20.

- Ses succès lui valent d'être nommé sergent-Chef le 1^{er} décembre 1955.

Désigné pour servir en ALGERIE, il embarque à MARSEILLE le 27 janvier 1956 et débarque le 28 à BONE où il sert comme adjoint dans une section de la 13[°] Cie du 18[°] RIPC.

Le 1^{er} mai 1956, il est admis dans le corps des sous-officiers de carrière.

BENI-MELLOUL Le 1^{er} juin 1956, il est affecté au 9^{ème} Régiment de Chasseurs Parachutiste à BATNA en ALGERIE.

Le 18 mars 1957, il participe avec son régiment à une opération dans le Massif Montagneux de l'AURES.

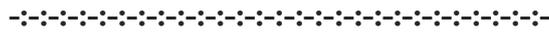
Le 28 mars, opérant dans la forêt de BENI-MELLOUL, en fin de journée, exploitant un renseignement fourni par un prisonnier, la 1^{ère} Cie à laquelle il appartient accroche une bande de rebelles au Sud de TIZZERA FERRADJ.

Au cours de l'action, vers 13 H 30, le S/C TOUSSAINT qui donnait ses ordres debout, est atteint d'une balle en pleine poitrine.

Le 29 mars 1957, vers 1. heure du matin, il décède des suites de sa blessure.

Son courage lui vaut l'attribution de la Médaille Militaire, avec citation à l'ordre de l'Armée portant attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec palme.

TEXTES des CITATIONS du SERGENT-CHEF TOUSSAINT



INDOCHINE

Citation à l'ordre du Corps d'Armée

Ordre général n° 216 du 15 mars 1953 du Général commandant en chef des FTAN en INDOCHINE.

Jeune sous-officier, chef d'un commando supplétif, d'une hardiesse et d'un courage remarquables, spécialiste des coups de main. En plusieurs occasions, a donné les preuves d'une audace réfléchie et d'une fougue digne des plus grands éloges. Dans la nuit du 20 décembre 1952, avec une équipe légère de 6 hommes, a effectué un raid commando près du village LAO HO (NORD VIETNAM) en plein cœur d'un important élément rebelle qui protégeait un convoi de ravitaillement, a tué un Viet Minh et en a blessé plusieurs autres, a récupéré quelques grenades et des documents. Accroché violemment sur son chemin de repli, a été grièvement blessé à la poitrine et aux jambes par une rafale de pistolet mitrailleur. A malgré tout ramené son équipe au complet. A fait l'admiration de tous par son mépris de la souffrance. Restera un modèle de chef pour ses jeunes supplétifs.

INDOCHINE

Citation à l'ordre de l'Armée

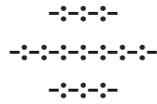
Décision n° 68 du 27 décembre 1954.

Chef de section de commandos, courageux et plein d'allant, qui a réussi au cours d'incursions profondes en territoire ennemi à infliger de lourdes pertes en hommes et en matériel. S'est distingué dans la nuit du 9 au 10 mai 1954 en pénétrant dans le village de MYLOC (NORD VIETNAM) où il a contraint au repli un élément rebelle. Dans la nuit du 18 au 19 juin 1954, sur la RP 59 à VINH KHUONG (NORD VIETNAM) a stoppé un assaut de rebelles qui laissèrent sur le terrain 15 tués et de l'armement. Enfin, le 25 juin 1954, a donné l'assaut à LIEN TRI (NORD-VIETNAM) à une compagnie rebelle qui abandonne sur le terrain 8 tués et un fusil mitrailleur.

CONCESSION de la MEDAILLE MILITAIRE

portant attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec palme (régularisation)

Décret du 25 juillet 1957 (J.O. du 1er août 1957)



Sous-officier, chef de section, entraîneur d'hommes aux qualités exceptionnelles, modèle de dynamisme et d'énergie, a su inculquer à sa section une valeur combative remarquable. Le 28 mars 1957, Lors du combat de TIZZERA (Sud AURES) désigné pour mener « l'hélicoptage d'assaut en tête de la compagnie, a rempli parfaitement cette mission. Debout en tête de ses hommes, a été grièvement blessé à la poitrine alors qu'il dirigeait le feu de sa section sur les rebelles, réussissant à neutraliser leur tir destiné à empêcher les hélicoptères d'atterrir. A fait l'admiration de tous par son courage et son mépris total du danger. Mérite d'être cité en exemple pour la conscience aigüe qu'il avait de son devoir et l'esprit de sacrifice qui l'anima jusqu'au dernier moment ».

EXTRAIT

du DÉCRET en date du 25 Juillet 1957

publié au J. O. du 1er Août 1957

portant concessions de la MEDAILLE MILITAIRE.

ARTICLE 1^{er}. - Sont décorés de la Médaille Militaire, les militaires dont les noms suivent :

REGULARISATIONS

- Pour prendre rang du 28 Mars 1957 -

TOUSSAINT Pierre, René; Georges - Sergent-Chef - Mle 51.2246 - Nancy - 9ème Régiment de Chasseurs Parachutistes:

"Sous-Officier, chef de section, entraîneur d'hommes aux qualités exceptionnelles, modèle de dynamisme et d'énergie, a su inculquer à sa section une valeur combattive remarquable. Le 28 Mars 1957, lors du combat de TIZDEIN (Sud Aurès), désigné pour mener l'hélicoptage d'assaut en tête de la Compagnie, a rempli parfaitement cette mission, debout en tête de ses hommes, a été grièvement blessé à la poitrine alors qu'il dirigeait le feu de sa section sur les rebelles, réussissant à neutraliser leur tir destiné à empêcher les hélicoptères d'atterrir. A fait l'admiration de tous par son courage et son mépris total du danger. Mérite d'être cité en exemple pour la conscience saine qu'il avait de son devoir et l'esprit de sacrifice qui l'anima jusqu'au dernier moment."

CES CONCESSIONS COMPORTENT L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE LA VALEUR MILITAIRE AVEC PALME.

Par le Président de la République
Le Président du Conseil des Ministres
signé : M. BOURGES-MAUNOURY

signé : René COTY

Le Ministre de la Défense Nationale
et des Forces Armées

signé : André MORICE

Le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées
(Terre)

signé : Pierre METAYER

POUR AMPLIATION

L'Administrateur civil
de 1ère classe CHERRIERE
Chef du Bureau des Décorations
P.O. Le Capitaine BENEY,